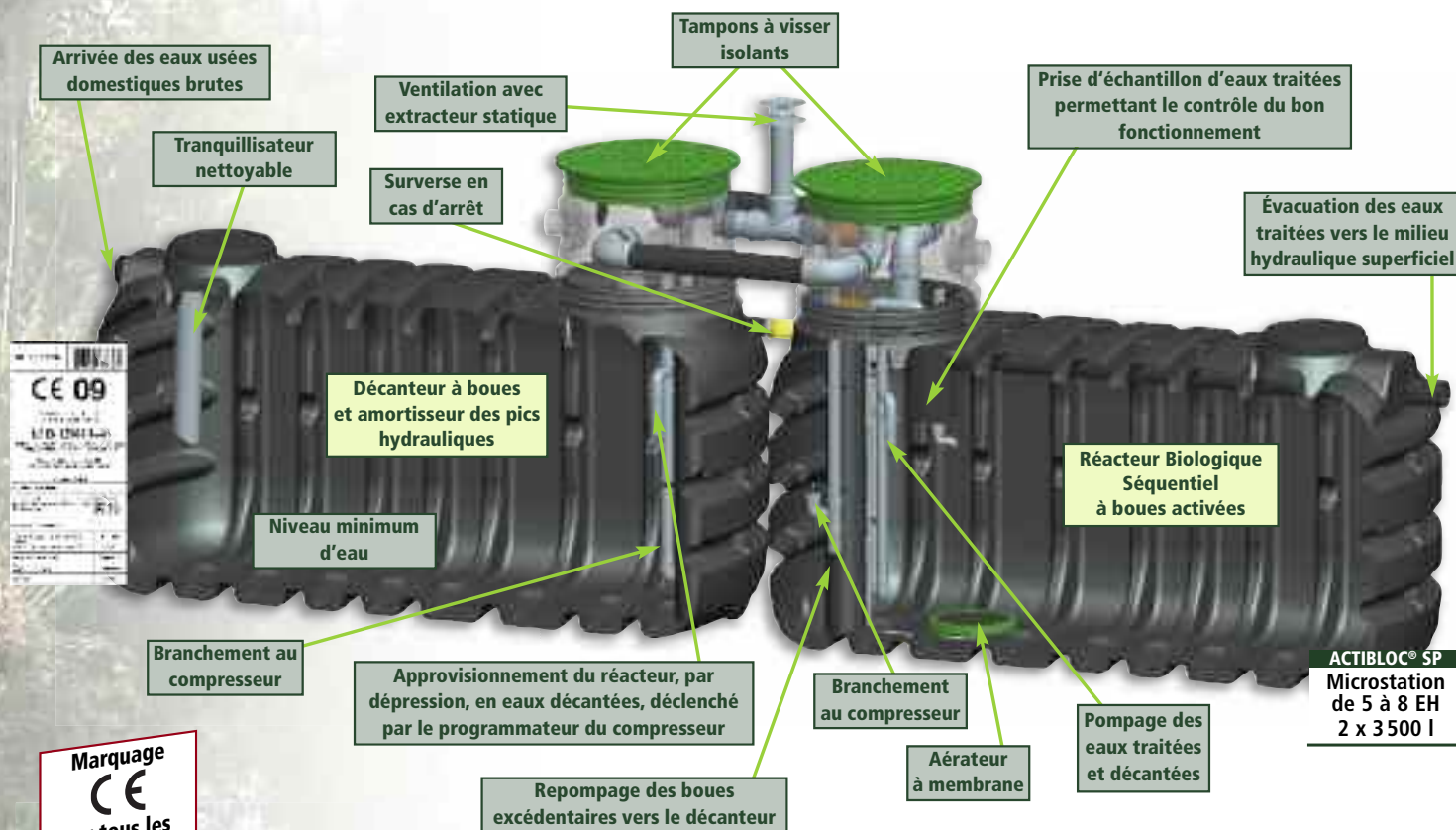


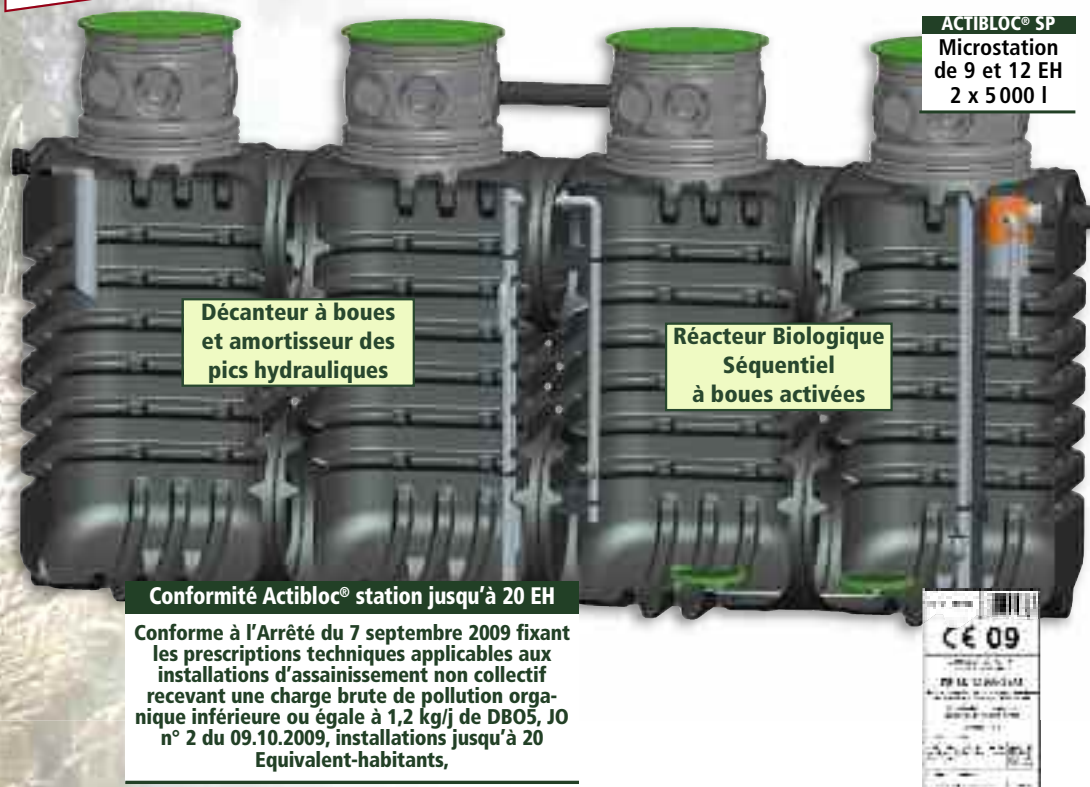
Actibloc® Simple Peau de 1 à 12 équivalents-habitants

Microstation Biologique Séquentielle à boues activées (SBR) pour le traitement d'eaux usées domestiques biodégradables incluant le système breveté Klaro Easy® bénéficiant du marquage CE, obtenu suite aux essais au CSTB à Nantes.



Marquage
CE
sur tous les
Actibloc®

ACTIBLOC® SP
Microstation
de 5 à 8 EH
2 x 3500 l



ACTIBLOC® SP
Microstation
de 9 et 12 EH
2 x 5000 l

Conformité Actibloc® station jusqu'à 20 EH
Conforme à l'Arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DB05, JO n° 2 du 09.10.2009, installations jusqu'à 20 Equivalent-habitants,

